

**BANQUE**  
DE  
**PARIS ET DES PAYS-BAS**

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 100 MILLIONS DE FRANCS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 31 Mai 1915

**RAPPORTS ET RÉOLUTIONS**

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C<sup>ie</sup>

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1915

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. ED. NOETZLIN, *Président honoraire*,  
G. GRIOLET, *Président*,  
S. DERVILLÉ, *Vice-Président*,  
A. TURRETTINI, *Vice-Président, Directeur Général*.  
LE CHEV. R. DE BAUER, *Administrateur*,  
A. BÉNAC, —  
C<sup>te</sup> FOY, —  
C<sup>te</sup> A. DE GERMINY, —  
B<sup>on</sup> HÉLY D'OISSEL —  
E. STERN. —  
J. H. THORS. —

## Censeurs :

MM. G. DUTILLEUL, J. KULP et G. TEYSSIER.

## Commissaires

POUR L'EXERCICE 1915 :

MM. R. SAUTTER et C<sup>te</sup> DE LYROT.

## Direction :

MM. H<sup>ce</sup> FINALY, E. MORET et H. CHABERT, *Directeurs*.  
MM. F. GAINÉ et P. RENGNET, *Sous-Directeurs*.

## Secrétaire Général :

M. A. ATTHALIN.

## Chef du Contrôle :

M. A. STOSSKOPF.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. J<sup>e</sup> CHOPPIN DE JANVRY, R. BOUSQUET, H. BALLEZ-BAZ,  
C. COUTURE, P. GRUNEWALD, H. SIMON, A. SARTELET.

# BANQUE

DE

# PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: 100 MILLIONS DE FRANCS

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 31 Mai 1915

Rapport du Conseil d'Administration.  
Rapport des Commissaires.  
Résolutions de l'Assemblée.  
Comptes de l'Exercice 1914.

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLE ET C<sup>ie</sup>  
RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1915

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 31 Mai 1915

---

Les termes de notre dernier Rapport sur les résultats de l'Exercice 1913, qui ont pu paraître inspirés de pressentiments trop défavorables, ont été malheureusement justifiés par les événements qui ont bientôt suivi.

La guerre qui a été déclarée à notre pays et à ses alliés a déjà infligé aux belligérants et à la presque totalité du monde civilisé des pertes telles que l'humanité n'en avait jamais connues.

Les Banques qui, comme la nôtre, ne s'occupent pas principalement d'opérations d'escompte, mais s'intéressent, sous des formes diverses, à de grandes entreprises, ont été naturellement les plus atteintes. Et la perturbation qui s'en est suivie, a été et est encore telle qu'il nous est impossible de vous présenter un Bilan dans les conditions habituelles de précision et de certitude.

Le Bilan d'une Banque comporte, en effet, une estimation aussi exacte que possible des intérêts que la Société possède dans des entreprises ou participations financières et industrielles ainsi que des valeurs mobilières qui constituent son Portefeuille.

Or, l'évaluation du premier de ces éléments d'Actif est devenue exceptionnellement incertaine, puisqu'il est à peu près impossible de constater dans quelle mesure ces entreprises ou participations ont été, en réalité, atteintes par la guerre. Et, d'autre part, quant aux valeurs mobilières, la base habituellement adoptée, et particulièrement par notre Société, fait entièrement défaut. La règle que nous suivions était, vous le savez, de prendre pour base d'estimation des valeurs cotées le cours moyen du mois de Décembre ou le cours moyen du 31 Décembre, lorsque ce cours était inférieur à la moyenne du mois. Mais, si la Bourse a été rouverte en Décembre, les cours qui y ont été cotés n'ont pas eu le même caractère, ni la même valeur qu'autrefois. Outre qu'ils ne sont que des cours au comptant, ils ont toujours été très rares et n'ont porté que sur un petit nombre de titres. On ne peut considérer comme normales et réelles de semblables cotations d'une Bourse fonctionnant sans négociations à terme, sans liquidations depuis le 15 Juillet dernier et avec des reports restés en souffrance.

De plus, un élément important de nos comptes nous fait défaut. Notre succursale de Bruxelles a été mise sous séquestre par l'autorité allemande. Nous ne pouvons ainsi ni recevoir, ni contrôler, ni vous soumettre les comptes de cet Établissement à la date du 31 Décembre. Nous sommes réduits à faire figurer dans notre Bilan, pour cette Succursale, les chiffres d'une situation dressée au 30 Juin 1914.

Nous nous bornons, en conséquence, pour l'Exercice 1914, à vous présenter un Compte de Profits et Pertes mettant en regard les

recettes effectuées par la Banque à titres divers et, d'autre part, ses dépenses et frais généraux.

La différence en faveur des recettes, représente un solde de 12,136,791 fr. 79 c. Mais ce résultat ne peut, dans ces conditions, être considéré comme un bénéfice acquis et disponible et nous devons vous proposer de réserver ce solde provisoire du Compte Profits et Pertes, jusqu'au règlement de l'Exercice 1915, pour servir aux rectifications qui seraient alors reconnues nécessaires ou pour recevoir les affectations que vous aurez approuvées.

Mais, en même temps, et en vue d'asseoir la situation de la Banque sur des bases qui soient de nature à donner toutes les garanties désirables, nous estimons nécessaire de faire, dès à présent, au moyen de nos réserves antérieures, de très larges amortissements portant à la fois sur les titres du Portefeuille et sur les différents articles de nos comptes, syndicats, participations et avances.

En ce qui concerne les valeurs mobilières constituant le Portefeuille (Fonds d'États, Actions et Obligations), nous avons déprécié un certain nombre de titres à raison de leur situation particulière, en même temps que, d'une manière générale, nous ramenons tous les titres à des cours ne dépassant pas ceux qui ont été cotés au 15 Juillet 1914, date de la dernière liquidation effectuée à la Bourse. Ce n'est là, évidemment, qu'une évaluation provisoire et c'est plus spécialement en vue des modifications que l'Exercice 1915 pourra apporter à ces cours, que le solde du Compte Profits et Pertes de 1914, établi comme il est dit ci-dessus, se trouvera réservé.

D'autre part, les articles de nos comptes concernant les syndicats, participations et avances ont donné lieu à l'examen le plus approfondi.

Il est résulté de ces diverses estimations des dépréciations qui

portent l'ensemble des amortissements à effectuer tant sur le portefeuille Titres que sur les syndicats, participations et avances, au chiffre total de . . . . . Fr. 54.408.919 30

Nous vous proposons d'appliquer tout d'abord à cet objet le report à nouveau de l'Exercice 1913, soit . . . . . Fr. 14.146.131 91

Le surplus, soit . . . . . Fr. 40.262.787 39 serait prélevé sur le Fonds de Prévoyance, qui a été uniquement constitué au moyen de prélèvements sur les bénéfices réalisés par la Société, et il serait imputé, proportionnellement à l'importance comparée des deux Comptes, sur la partie de ce Fonds appartenant aux Actionnaires (50.750.000 francs) et la partie de ce Fonds appartenant aux Administrateurs en Exercice (2.182.839 fr. 72 c.). Le premier de ces fonds serait ainsi réduit à la somme de . . . . . Fr. 12.147.565 85 et le second à la somme de . . . . . Fr. 522.486 48

L'ensemble des réserves de la Société représentera encore un total de 103,556,844 fr. 12 c. ainsi décomposé :

<i>Réserve légale</i> . . . . .	Fr. 10.000.000 »
<i>Réserve extraordinaire</i> . . . . .	68.750.000 »
<i>Fonds de prévoyance appartenant aux Actionnaires</i> . . . . .	12.147.565 85
<i>Fonds de prévoyance appartenant aux Administrateurs en exercice</i> . . . . .	522.486 48
<i>A reporter.</i> . . . .	91.420.052 33

<i>Report.</i> . . . .	91.420.052 33
auxquelles sommes il y a lieu d'ajouter le solde du Compte Profits et Pertes de l'Exercice 1914 réservé pour affectations ultérieures . . . . .	12.136.791 79
<b>TOTAL de l'ensemble des réserves</b> . . . . .	<b>Fr. 103.556.844 12</b>

Ces amortissements portent sur un grand nombre d'articles de nos Comptes concernant les affaires les plus diverses, mais ils auront particulièrement pour effet de dégager la Banque des risques que lui pouvaient faire courir les affaires auxquelles elle s'est intéressée au Brésil, dans la République Argentine et au Mexique. Nous avons donc réduit les évaluations qui les concernent à des taux extrêmement bas, tout en comptant que le développement des richesses naturelles de ces pays et le retour de conditions politiques normales, réaliseront dans l'avenir les espérances que ces entreprises avaient fait concevoir.

Après de tels amortissements et en présence du chiffre de 103.556,844 fr. 12 c. restant à ses comptes de réserve, chiffre supérieur à son capital de 100 millions entièrement versé, la Banque peut attendre que l'heureuse issue de la guerre rouvre, pour la France et pour le monde entier, une ère nouvelle où l'activité financière, commerciale et industrielle pourra recommencer à s'exercer. Elle sera ainsi toute prête à donner le plus large concours à toutes les initiatives et particulièrement à celles qui auront pour but le développement de la prospérité de notre pays.

\*\*\*

Pendant le premier semestre de l'année 1914, la Banque a participé à de nombreuses opérations financières.

La plus importante a été l'émission de 1,330,000 obligations 4 1/2 %. Réunies des Chemins de fer Russes, jouissant de la garantie de l'État. Le public a fait à cette émission le même accueil favorable qu'il a depuis de longues années réservé aux titres de l'État Russe.

Nous mentionnerons ensuite l'émission de 400,000 obligations 4 % des Chemins de fer de l'État Français, celle de l'Emprunt Marocain 4 % de Fr. 70,869,500, l'émission d'un Emprunt Serbe de Fr. 250,000,000, l'émission d'un Emprunt Hellénique 5 % d'un montant égal, et enfin l'émission de l'Emprunt Ottoman 5 % de Fr. 500,000,000.

La réalisation de ces différents emprunts étrangers a été faite en conformité des vues du Gouvernement Français.

Au mois de Juillet fut émis l'Emprunt Français de Fr. 805,000,000 en rente 3 1/2 % amortissable. Nous avons donné notre concours à cette émission, ainsi qu'à l'émission des Bons et des Obligations de la Défense Nationale qui ont été postérieurement créés.

Parmi les autres affaires auxquelles nous avons participé, il y a lieu de mentionner l'augmentation du capital de la Société des Grands Magasins du Printemps, de la Société Russe « Le Naphte », de la Compagnie Centrale d'énergie électrique, de la Compagnie des Chargeurs réunis, l'émission des Obligations 5 % de la Compagnie Parisienne de distribution d'électricité, des Obligations 4 % de la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, des Obligations 5 % de la Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-Électriques, des Obligations 4 % de la Compagnie Générale des Omnibus.

\*  
\*\*

Au cours du dernier Exercice, nous avons acheté l'immeuble situé à Paris, 70, rue des Petits-Champs. Par suite de cette acquisition, qui nous permettra de continuer, lorsqu'il y aura lieu, l'extension de nos services, notre Société est maintenant propriétaire de tous les immeubles constituant l'îlot compris entre la rue d'Antin, l'avenue de l'Opéra, la rue Louis-le-Grand et la rue des Petits-Champs.

La valeur du terrain et des constructions ne figure au Bilan que pour 9,869,870 fr. 69 c. après des amortissements successifs s'élevant à la somme de 5,059,611 fr. 81 c.

\*  
\*\*

Dès les premiers jours du mois d'Août, la plus grande partie de notre personnel fut appelé sous les drapeaux. Les divers services de la Banque continuèrent néanmoins à fonctionner comme précédemment, grâce à l'activité dont firent preuve les autres membres du personnel.

Tous les ans, dans nos rapports, nous tenons à constater l'excellent concours de notre personnel à Paris et dans nos Succursales. Cette année nous avons à lui exprimer plus particulièrement notre gratitude pour le dévouement qu'il a montré depuis le début de la guerre.

Nous tenons aussi à rendre devant vous hommage à ceux de nos collaborateurs de tout rang qui combattent avec tant de vaillance pour la défense du pays.

Quelques-uns d'entre eux, sont tombés au champ d'honneur. C'est avec une profonde émotion que nous saluons leur mémoire et

que nous adressons à leur famille l'expression de notre sympathie attristée.

D'autres ont été blessés, faits prisonniers, ou sont disparus.

Plusieurs enfin ont été l'objet de citations à l'ordre du jour.

Nous avons, dès le début de la guerre, accordé aux agents mobilisés des allocations proportionnées à leur charge de famille. Ces allocations, pour un grand nombre d'entre eux, correspondent à l'intégralité de leur traitement.

\* \* \*

M. NOETZLIN, dont la santé avait laissé à désirer depuis quelque temps, s'est vu obligé, au cours du printemps dernier, de renoncer à son rôle actif dans les affaires. Il nous a fait connaître que son état ne lui permettait plus de continuer à exercer les fonctions de Président auxquelles ses Collègues l'avaient appelé après le décès du regretté M. DEMACHY.

En vous faisant part de cette détermination devant laquelle nous avons dû nous incliner, et en exprimant les regrets qu'elle nous a causés, nous tenons à rappeler les éminents services que M. NOETZLIN a rendus à la Banque depuis l'époque, déjà lointaine, où il est entré au Conseil, c'est-à-dire depuis l'année 1895.

Nous sommes heureux d'ajouter que M. NOETZLIN, à qui nous avons conféré le titre de Président honoraire, nous continue sa collaboration.

Pour succéder à M. NOETZLIN, nous avons appelé à la présidence du Conseil, M. GRIOLET, Administrateur de notre Société depuis

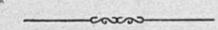
1910. Malgré les importantes occupations dont il a la charge, M. GRIOLET a bien voulu accepter ces fonctions dans l'exercice desquelles il fera, dans une plus large mesure encore, profiter la Banque de son expérience et de son autorité.

Faisant usage de la faculté que nous réservent les statuts, nous avons nommé Administrateur M. A. TURRETTINI. Nous avons voulu reconnaître ainsi les grands et dévoués services que M. TURRETTINI a rendus et continuera à rendre à la Banque comme Directeur Général. Nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette nomination.

Vous n'avez pas cette année d'Administrateurs à réélire.

Vous aurez à pourvoir à la nomination d'un Censeur, en remplacement de M. G. DUTILLEUL, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.



## RAPPORT DES COMMISSAIRES

---

MESSIEURS,

Par suite des circonstances tragiques que traverse le monde entier, le Bilan qui vous est soumis se présente dans des conditions tout à fait exceptionnelles ; votre Succursale de Bruxelles, mise sous sequestre par le Gouvernement Allemand, n'a pas pu faire parvenir à votre Siège social les écritures arrêtées au 31 Décembre ; ce sont donc les comptes établis au 30 Juin 1914 par cette Succursale qui figurent au Bilan.

D'autre part, l'estimation de votre Portefeuille-Titres a été faite sur des bases très différentes de celles ordinairement suivies par votre Conseil.

Vous savez, en effet, que, d'après la règle généralement adoptée, les valeurs qui composent le Portefeuille de la Banque sont évaluées au cours moyen de la Bourse de Décembre, lorsque cette moyenne est inférieure au cours du 31 Décembre, ou au cours du 31 Décembre, si ce cours est inférieur à la moyenne du mois ; or, les opérations

de Bourse ayant été suspendues à Paris depuis le début des hostilités jusqu'au 7 Décembre 1914, et depuis cette date, les opérations au comptant ayant été seules admises, des cours normaux n'ont pas pu être traités, à quelques rares exceptions près, du 7 au 31 Décembre et les quelques valeurs traitées n'ont fait l'objet que de transactions de très minime importance; il a donc paru difficile à votre Conseil de trouver dans ces cotes des cours normaux d'estimation des valeurs que possède votre Établissement et, dans ces conditions, il a décidé de prendre pour base d'évaluation les cours cotés le 15 Juillet 1914, date de la dernière liquidation.

En présence de l'immense perturbation causée aux affaires du monde entier par la guerre, votre Conseil, par une mesure de prudence à laquelle nous nous rallions pleinement, a fait subir un amortissement qui n'est pas inférieur à 54,408,919 fr. 30 c. aux principaux postes de l'Actif, tels que : le Portefeuille-Titres, Fonds d'Etats, Actions et Obligations, les Participations diverses et les Avances.

Cette somme absorbe le report à nouveau de l'Exercice 1913, qui disparaît du Bilan . . . . . Fr. 14.146.131 91 et le solde soit. . . . . Fr. 40.262.787 39 est prélevé sur le Fonds de Prévoyance et réparti proportionnellement à l'importance de chacun d'eux sur la partie de ce fonds appartenant aux Actionnaires et sur celle appartenant aux Administrateurs, de telle sorte que le Fonds de Prévoyance appartenant aux Actionnaires est ramené de 50,750,000 fr. à 12,147,565 fr. 85 c. et celui appartenant aux Administrateurs de 2,182,839 fr. 72 c. à 522,486 fr. 48 c.

Sous réserve des observations qui précèdent, nous allons rapidement passer en revue les différents chapitres du Bilan de l'Exercice 1914 :

### BILAN

Le Bilan se totalise, tant à l'Actif qu'au Passif, par 608,596,710 fr. 98 c. contre 782,105,812 fr. 02 c. l'an dernier.

Comme il est naturel, tous les chapitres de ce Bilan portent la trace des événements auxquels nous assistons; c'est ainsi que par rapport au Bilan de 1913, les chapitres suivants présentent un solde de :

<i>Portefeuille-Effets</i> (Paris et Province)	Fr. 32.365.427 80	contre	Fr. 98.211.800 44
<i>Portefeuille-Effets</i> (Etranger). . . . .	Fr. 8.582.828 36	—	Fr. 22.860.411 60
<i>Les Succursales</i> . . . . .	Fr. 41.566.423 28	—	Fr. 52.357.015 36
<i>Comptes-courants</i> <i>des Syndicats</i> . . . . .	Fr. 25.102.424 27	—	Fr. 42.042.437 75
<i>Reports</i> . . . . .	Fr. 67.107.257 53	—	Fr. 75.330.950 40

Les espèces en caisse et à la Banque : 27,978,655 fr. 65 c. n'appellent aucune observation.

Le chiffre porté en regard du chapitre « *Fonds disponibles dans les Banques à l'étranger* » est en forte augmentation par rapport au précédent Exercice : 33,968,259 fr. 06 c. au lieu de 3,713,607 fr. 30 c.

Cette augmentation s'explique principalement par l'imputation qui a été faite à ce compte de sommes qui figuraient antérieurement dans le chapitre « *Correspondants et Comptes-courants* ».

Les avances sur garanties présentent une diminution de : 2,554,137 fr. 40 c.

Les *Fonds d'États, Actions et Obligations*, comprennent un grand nombre de valeurs :

46 Fonds d'États différents,

313 espèces d'actions, et

52 espèces d'obligations de Sociétés diverses, le total de ces valeurs représente 108,951,286 fr. 84 c.

Vous savez que plusieurs Syndicats, liquidés dans le courant de l'Exercice, ont donné lieu à des répartitions de titres qui sont venues grossir le Portefeuille-Titres de la Banque ; par contre, le compte Participations, qui comprend 109 affaires contre 120 en 1913, est en diminution de 14,619,290 fr. 88 par rapport au Bilan précédent.

Le compte *Immeubles*, qui a subi précédemment des amortissements s'élevant à 5,859,611 fr. 83 c., présente une augmentation de 1,175,703 fr. 30 c., provenant de l'immeuble sis 70, rue des Petits-Champs, dont l'achat effectué au début de l'exercice 1914 complète l'acquisition de tout l'ilot compris entre l'Avenue de l'Opéra, la rue des Petits-Champs, la rue d'Antin et la rue Louis-le-Grand.

Au Passif, les comptes :

*Capital Social* . . . . . Fr. 100.000.000 »

*Réserve légale*. . . . . 10.000.000 »

*Réserve extraordinaire* . . . . . 68.750.000 »

n'appellent aucune observation spéciale.

Vous avez vu plus haut les raisons qui ont décidé votre Conseil à ramener le Fonds de Prévoyance appartenant aux Actionnaires à 12,147,565 fr. 85 c. et celui appartenant aux Administrateurs à 522,486 fr. 48 c.

Les Effets à payer figurent pour 45,070,530 fr. 47 c. contre 85,416,593 fr. 43 c. l'an dernier, et les Correspondants pour 270,191,281 fr. 12 c. contre 345,772,078 fr. 05 c. Le Compte Coupons à payer a passé de 27,447,839 fr. 42 c. à 39,446,304 fr. 88 c.

Les Comptes " Divers " et " Dotation en faveur du personnel (compte ancien) " n'appellent aucune observation spéciale.

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le total des sommes figurant au crédit du Compte de Profits et Pertes s'élève à 15,213,929 fr. 51 c. et, après déduction des Frais généraux qui se montent à 3,077,137 fr. 72 c. le solde du Compte de Profits et Pertes est de 12,136,791 fr. 79 c. Vous remarquerez que ce chiffre très important n'est guère que le résultat de sept mois seulement de travail régulier.

Nous vous signalons que les Frais Généraux présentent une diminution de 862,270 fr. 14 c. par rapport au précédent exercice ; cette diminution porte sur la plupart des chapitres du Débit, sauf sur celui des Impôts et Contributions ; l'Allocation proportionnelle à la Direction et au Personnel supérieur à Paris s'est trouvée, par suite des circonstances, entièrement supprimée.

Par mesure de prudence, votre Conseil a décidé de réserver pour affectations ultérieures le solde créditeur du Compte de Profits et Pertes.

Si vous approuvez, Messieurs, les comptes tels qu'ils vous sont proposés par votre Conseil, ainsi que nous vous y invitons, les Réserves de toutes natures appartenant à la Société s'élèveront encore, après les amortissements importants que nous vous avons

signalés, à la somme de 103,034,357 fr. 64 c. en regard de votre capital de 100,000,000 de francs.

Ces réserves seraient comprises dans les comptes suivants :

<i>Réserve légale</i> . . . . .	Fr.	10.000.000	»
<i>Réserve extraordinaire</i> . . . . .		68.750.000	»
<i>Fonds de prévoyance appartenant aux actionnaires</i> . . . . .		12.147.565	85
TOTAL . . . . .	Fr.	90.897.565	85
auxquels viennent s'ajouter les bénéfices de 1914		12.136.791	79
TOTAL ÉGAL . . . . .	Fr.	103.034.357	64

Vous voyez que, malgré l'importance des amortissements effectués, la situation de la Banque de Paris et des Pays-Bas reste extrêmement forte.

En terminant, nous désirons rendre hommage au zèle et au dévouement des employés du service de la Comptabilité qui, malgré les nombreux départs des mobilisés, ont tenu à honneur de clôturer les comptes à temps pour que votre Assemblée puisse se tenir dans le courant de Mai, ainsi que vos statuts le prescrivent.

Paris, le 11 Mai 1915.

*Les Commissaires :*

SIGNÉ : C<sup>o</sup> de LYROT. R. SAUTTER.

## RÉSOLUTIONS

### VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 31 MAI 1915

#### Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1914, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, ainsi que ses propositions pour les prélèvements sur le Fonds de Prévoyance.

#### Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Confirme la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil (Art. 20 des Statuts), de M. A. TURRETTINI, comme Administrateur, pour six ans.

#### Troisième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

réélit M. G. DUTILLEUL, Censeur.

#### Quatrième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nomme : MM. R. SAUTTER  
et le Comte DE LYROT

Commissaires, chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur

les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1915, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque ;

et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

## COMPTES

De l'Exercice 1914

---

**BILAN GÉNÉRAL au 31 Décembre 1914.**

**ACTIF**

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque . . . . . Fr.	24.439.060 72	3.539.594 93	27.978.655 65
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	30.540.005 65	3.428.253 41	33 968.259 06
Portefeuille-Effets {	Paris et Province . . . . .	182.158 30	32.365.427 80
	Étranger . . . . .	5.754.402 10	8 582.828 36
Succursales {	Comptes fixes . . . . .	» »	41.566.423 28
	Comptes-courants . . . . .	» »	
Comptes-courants des Syndicats . . . . .	21.401.567 14	3.700.857 13	25.102.424 27
Correspondants et Comptes-courants . . . . .	134.711.110 24	29.881.012 42	164.592.122 66
Reports . . . . .	57.301.917 »	9.805.340 53	67.107.257 53
Coupons à encaisser . . . . .	6.034.919 10	1.320.317 55	7.355.236 65
Avances sur garanties . . . . .	18.161.439 38	9.685.217 25	27.846.656 63
Fonds d'États . . . . .	9.942.564 68	2.976.757 10	12.919.321 78
Actions et Obligations . . . . .	86.586.225 36	9.445.739 70	96.031 965 06
Participations diverses . . . . .	44.516.600 39	5.725.341 82	50.241.942 21
Comptes divers . . . . .	1.171.958 36	1.084.249 14	2.256.207 50
Immeubles de la Société . Fr.	15.729.482 52		
A déduire amortissements .	5.859.611 83		
	9 869.870 69	812.111 85	10.681.982 54
	Fr. 524.181.333 59	84.415.377 39	<b>608.596.710 98</b>

**PASSIF**

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social . . . . . Fr.	100.000.000 »	» »	100.000.000 »
Réserve légale . . . . .	10.000.000 »	» »	10.000.000 »
Réserve extraordinaire . . . . .	68.750.000 »	» »	81.420.052 33
Fonds de prévoyance {	Appartenant aux Actionnaires . . . . .	12.147.565 85	
	Appartenant aux Administrateurs en exercice	322.486 48	» »
Effets à payer . . . . .	43.606.308 73	1.464.221 74	45.070.530 47
Succursales {	Comptes fixes . . . . .	» »	41.566.423 28
	Comptes courants . . . . .	» »	33.566.423 28
Correspondants et comptes courants . . . . .	231.127.263 96	39.064.017 16	270.191.281 12
Coupons à payer . . . . .	39.383.389 37	62.915 51	39.446.304 88
Dotation en faveur du Personnel (compte ancien) .	965.430 55	» »	965.430 55
Comptes divers . . . . .	5.921.209 27	1.878.687 29	7.799.896 56
Profits et pertes. — Exercice 1914 . . . . .	11.757.679 38	379.112 41	12.136.791 79
	Fr. 524.181.333 59	84.415.377 39	<b>608.596.710 98</b>

COMPTE DE PROFITS et

PERTES (Exercice 1914)

DOIT

AVOIR

Abonnement au timbre, impôts et contributions . . . . . Fr.	354.797 34
Appointements, gratifications et frais de bureaux. . . . .	2.135.322 80
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc. . . . .	240.209 98
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque . . . . .	37.847 60
Annuité pour la dotation de retraites et de la Caisse de prévoyance pour le Personnel.	200.000 »
<i>Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.</i>	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence. . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires.	8 960 »
Solde à réserver pour affectations ultérieures . . . . .	12 136.791 79
	Fr. 15.213.929 51

Commissions . . . . . Fr.	2.695.765 14
Intérêts et bénéfice du portefeuille. . . . .	6 674.192 62
Reports . . . . .	1.363.637 81
Fonds Publics, Actions et Obligations . . . . .	4.101.221 53
Bénéfice net des Succursales . . . . .	379.112 41
	Fr. 15.213.929 51

8426 - Paris. - Imp. Hemmerlé et C<sup>ie</sup>. (6-15)

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## SUCCURSALES

### COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM .

MM. G. M. BOISSEVAIN.  
C. H. VAN TIENHOVEN.  
E. D. VAN WALRÉE.

BRUXELLES .

JULES JADOT.  
A. LÉON.  
C<sup>ie</sup> d'OUTREMONT.

GENÈVE . . .

MM. A. CHENEVIÈRE.  
J. ODIER.  
G. PICTET.  
E. SAUTTER.

### DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEUR . . . . M. J. G. SIEGERS.  
SOUS-DIRECTEUR . . M. M. H. GODSCHALK.  
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. J.-B. HERT j<sup>or</sup>.  
L. E. VOORZANGER.

DIRECTEUR . . . . M. le Chev. R. de BAUER.  
DIRECTEUR ADJOINT. M. L. BAUER.  
SOUS-DIRECTEURS . { MM. H. RULOFFS.  
ROBERT DE BAUER.  
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. A. ORTMANS.  
E. BASTADY.

DIRECTEUR . . . . M. A. ROCH.  
SOUS-DIRECTEUR . . M. C. G. AUBERT.  
FONDÉ DE POUVOIRS. M. G. ROCH

